vivre @ sarzeau

n°88

REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION | JANVIER - FÉVRIER - MARS 2015

AU FIL DU TEMPS

Mémoire du patrimoine

p.4 & 5

RETOUR SUR

A nos Héros Morts pour la France

p.16

BLOC-NOTES

Carnaval de Sarzeau, le 14 mars

p.20

La MAPA, une alternative à la maison de retraite

p.13 à 15

Sarzeau

Contacts pratiques

MAIRIE DE SARZEAU
Place Richemont - BP 14
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 85 15
Fax : 02 97 41 84 28
www.sarzeau.fr
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h à 12h

MAIRIE ANNEXE DE PENVINS
Rue Ker An Poul - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 33 41
Mél. : etatcivilelections@sarzeau.fr
Du 1er avril au 30 septembre :
Mardi et vendredi : 9h-12h
Du 1er octobre au 31 mars :
Vendredi : 9h-12h

MAIRIE ANNEXE DE BRILLAC
Rue St Maur - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 26 86 71
Mél. : etatcivilelections@sarzeau.fr
Mardi et jeudi : 13h15-17h

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ANNEXES

SERVICES TECHNIQUES
Kergroës - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 36 02
Mél. : servicestechniques@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS
Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 05
Mél. : sportjeunesse@sarzeau.fr
Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h15
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

ESPACE JEUNES
Rue Adrien Régent - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 23 83
Mél. : espace.jeunes@mairie-sarzeau.fr

SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE
Place de Francheville - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 60
Mél. urb. : urbanisme@sarzeau.fr
Mél env. : environnement@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h
(sauf le vendredi jusqu'à 16h)

PORT DE ST JACQUES
Rue Hent Ty Guard - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 72 56
Mél. : portstjacques@mairie-sarzeau.fr
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi : 8h-12h et 13h30-17h30
sauf vendredi jusqu'à 16h30
En juillet et août :
7 jours/7 : 9h-12h et 15h-19h
Pour les grutages prendre rendez-vous au
02 97 41 72 56 (laisser un message sur le répondeur)

PORT DU LOGEO
Tél. : 02 97 26 82 54
Mél. : portdulogeo@mairie-sarzeau.fr
Hors saison :
Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-17h30
(sauf samedi jusqu'à16h30)
En mai, juin et mi-septembre :
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h30
Samedi, dimanche et jours fériés :
9h-19h (journée continue)
En juillet et août :
7j/7 : 9-19h (journée continue)

CCAS
(CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)
7 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 57
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr

SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)
Tél. : 02 97 41 38 18
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

ESPACE PETITE ENFANCE
42 rue de Brénudel - 56370 SARZEAU
- **MULTI-ACCUEIL**

Tél. : 02 97 48 09 30
Mél. : multi-accueil.sarzeau@wanadoo.fr
- **LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS**

Tél. : 02 97 48 21 11
Mél. : ram.sarzeau@wanadoo.fr
- **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**

Tél. : 02 97 48 09 29
Mél. : ram.sarzeau@wanadoo.fr

MAPA
(MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES)
11 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 27
Mél. : mapa.sarzeau@orange.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU (CNS)
Pointe de Penvins - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 38 47
Mél. : cnsarzeau@wanadoo.fr
Du lundi au samedi selon les périodes :
merci de contacter le CNS

LA POSTE
Rue de la Poste - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 82 87
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h et 14h30-17h
Samedi : 9h-12h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - BP 70
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 28 / Fax : 02 97 41 90 55
Mél. : accueil@ccprhuys.fr
www.ccprhuys.fr

ESPACE CULTUREL
Espace culturel l'Hermine
Rue du Père Coudrin - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 40
Mél. : lhermine@ccprhuys.fr
Hors vacances scolaires :

Mardi	10h-12h30 et 14h-20h
Mercredi	9h-20h
Jeudi	10h-12h30 et 14h-20h
Vendredi	10h-12h30 et 14h-20h
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

Vacances scolaires (sauf l'été) :

Mardi	10h-12h30 et 14h-18h30
Mercredi	10h-12h30 et 14h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	10h-12h30 et 14h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU
Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 42 / Fax : 02 97 48 29 41
Mél. : mediatheque.sarzeau@ccprhuys.fr
Hors saison estivale :

Mardi	16h-18h30
Mercredi	10h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	16h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

Vacances :

Mardi	10h-12h30 et 16h-18h30
Mercredi	10h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	10h-12h30 et 16h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES
Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 47
Mél. : ecole.artistique@ccprhuys.fr

ESPACE EMPLOI DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - 56370 SARZEAU
Fax : 02 97 41 90 55
- **POINT ACCUEIL EMPLOI**

Tél. : 02 97 41 73 44
Mél. : pae-aire.sarzeau@orange.fr
- **NEO EMPLOIS**

Tél. : 02 97 48 01 68
Mél. : contact@neoemplois56.org
- **PROXIM SERVICES**

Tél. : 02 97 48 27 62
Mél. : proximrhuysmuzillac@orange.fr
www.proximrhuysmuzillac.fr
Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h
Mercredi et vendredi : 9h-12h30

OFFICE DE TOURISME PRESQU'ÎLE DE RHUYS GOLFE DU MORBIHAN
BP 70 - 56370 SARZEAU
Mél. : tourisme@rhuys.com
www.rhuys.com

BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES DE SARZEAU
Rue du Père Coudrin
Tél. : 02 97 41 82 37
Mél. : sarzeau-tourisme@rhuys.com
Hors saison :
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
En saison (juillet et août) :
Du lundi au samedi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Dimanche : 10h-12h

TRÉSOR PUBLIC
Rue Paul Helleu - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 81 12
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h45-16h

Sommaire

P. 4 **AU FIL DU TEMPS**
Sarzeau bourg (partie 2/2)

P. 6 À 12 **ACTUALITÉS**

P. 6
Commerces et services : du nouveau à Sarzeau

P. 9
Parc Naturel Régional, le Golfe du Morbihan officiellement classé depuis le 2 octobre 2014

P. 12
Les « Maisons fleuries » un rendez-vous printanier

P. 13 À 15 **DOSSIER**
La MAPA, une alternative à la maison de retraite

P. 16 À 19 **RETOUR SUR**

P. 17
Le Duer-Sarzeau bourg à vélo

P. 19
Une journée citoyenne pour les élèves de CM2

P. 20 **BLOC-NOTES**
Le Vespa Velutina appelé plus communément « frelon asiatique »

P. 22 **TRIBUNE D'EXPRESSION**

P. 23 **ÉTAT CIVIL**

POUR RECEVOIR LE BULLETIN MUNICIPAL DE SARZEAU

Tous les Sarzeautins (résidences secondaires ou principales) souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent contacter le service communication de la commune, en mairie, pour s'inscrire sur la liste de diffusion (envoyé uniquement dans le Morbihan).
En cas de changement ou de complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du fichier.
Vous pourrez également le télécharger via notre site internet www.sarzeau.fr
Contact : 02 97 41 38 08

Edito

Prendre soin de nos aînés

La commune de Sarzeau est l'une des communes les plus âgées du département. Nous avons souhaité consacrer le thème de ce bulletin municipal à notre maison d'accueil des personnes âgées (MAPA). Portée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), elle s'inscrit dans une offre globale au niveau de la commune pour que nos aînés puissent trouver un accueil favorable. La commune de Sarzeau dispose de deux maisons de retraite, l'EPHAD Pierre de Francheville et la Résidence d'Automne, ainsi qu'un « accueil de jour », ouvert lors du précédent mandat, qui permet d'accueillir huit personnes souffrant de maladies du type « Alzheimer », ce qui permet de soulager les aidants. Par ailleurs, notre Centre Communal d'Action Sociale, délivre près de 30 000 heures de service d'aide à domicile, permettant ainsi le maintien des personnes à leur domicile, pour leur plus grand plaisir et ceux de leurs proches. Le service de portage de repas à domicile du CCAS vient compléter cette offre. Enfin, la maison d'accueil des personnes âgées placée en plein centre-ville, permet aux résidents de bénéficier d'un logement individuel et d'un certain nombre de services collectifs de surveillance et de restauration. Ce rapprochement dans le centre bourg de Sarzeau pour des personnes dont la mobilité décline est pour elles l'assurance de continuer une vie sociale et de pouvoir bénéficier de la proximité de l'hyper centre. Nous poursuivrons l'ensemble de nos efforts pour faire en sorte que nous puissions offrir à nos aînés les conditions d'accueil les plus satisfaisantes. Ils sont une richesse pour Sarzeau et nous continuerons à les accueillir de notre mieux.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

David LAPPARTIENT,
Maire de Sarzeau

Directeur de publication : David Lappartient
Coordination et réalisation de la publication : service communication, commune de Sarzeau
Crédit photos : commune de Sarzeau, Thinkstock - Getty Images
Dépôt légal n°8/2008

Création, conception : Studio Deffontaines
www.studio-deffontaines.com - 02 96 48 41 98
Impression : Publi-Trégor
Tirage : 4 700 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC

Dans ses chroniques sur le bourg de Sarzeau, Alexandre Mahéo, secrétaire du syndicat d'initiative, se souvient que dans les années 1914

« Chaque jeudi il y avait un marché sur la place de l'église. Les paysannes vendaient beurre, œufs, poulets. Elles parquaient au champ de foire (aujourd'hui place Marie Le Franc) les chars à banc et les chevaux. L'animation était grande sur cette place, le ferrage des chevaux et les réparations de charrettes occupaient les forgerons et les charrons de la ville.
Une fois le marché fini, les paysannes faisaient leurs courses. Elles achetaient l'épicerie chez les dames et demoiselles Le Corre, Bainvel, Le Gendre, Le Roch, et leur tabac à priser chez Mademoiselle Beaupoil. Avant de rentrer, elles allaient prendre leur café, parfois arrosé de picherel, surtout en hiver ».*

*Alcool anisé souvent consommé par les femmes.

MÉMOIRE DU PATRIMOINE

Dans cette série consacrée à la mémoire du patrimoine, vous allez (re)découvrir quelques quartiers de Sarzeau et par la même occasion, leur histoire.

Sarzeau bourg (partie 2/2)

La ville au 20ème siècle

Une ordonnance de Louis XIII établit des marchés et des foires à Sarzeau. Ils se déroulaient en dehors de la ville dans un lieu considéré comme plus accessible par l'ensemble des habitants de la Presqu'île, au château de Kéralier, et ils étaient très courus. Cependant, la municipalité de Sarzeau, nouvellement élue en 1791, obtient que ces foires et marchés soient transférés dans le centre de Sarzeau.

Des familles se souviennent encore avec nostalgie de ces moments de vie intense, sur les places du bourg. On y venait de loin pour vendre ou acheter, mais aussi pour avoir des nouvelles du pays.

« Un jour par mois la place du champ de foire prenait toute sa signification, c'était le jour de la foire et, ce jour-là, il y avait d'importantes ventes de bestiaux qui attiraient des marchands des environs de la Presqu'île (Locminé, La Roche Bernard).
Il y avait des animaux partout dans le bourg, mais ils n'étaient pas mélangés. Les boeufs étaient sur le champ de foire, les vaches devant la mairie, les moutons rue de Poulmenach et les cochons au Bindo dans des cages à claire-voie. Ceci permettait de faire travailler tous les cafés car bien sûr les ventes y étaient conclues. »

Place Richemont

L'arrivée du petit train en 1910 contribue au développement de la commune et des commerces.

Avant la guerre et encore bien des années après, Sarzeau était un carrefour très vivant, il y avait beaucoup de commerces, on y trouvait de tout : 4 boulangeries, 14 cafés, 3 boucheries, 2 charcuteries, 2 coiffeurs, 2 cordonniers, 2 horlogers, 1 magasin de confection (Boka), 1 marchand de tissus meubles et literie, 1 maréchal-ferrant, 2 charrons, 2 forgerons, 1 bourrelier, 1 sabotier, etc.

Souvenir

Un des grands événements qui marqua les Sarzeautins fut le passage du Général de Gaulle à Sarzeau le 26 juillet 1947 en fin d'après-midi. Une foule immense l'acclama lors de la traversée de la ville ; il était accompagné par le Maire, Monsieur Bouillard, et l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Fêtes et évènements

Les mariages, les fêtes religieuses ou encore les fêtes nationales étaient l'occasion de se retrouver et de se réjouir après des moments de labeur intense. Les mariages venaient des alentours, à pied et en chantant. Après être passés à la mairie et à l'église, les gens de la noce dansaient et chantaient en faisant la tournée des cafés.

Pour les fêtes du 14 juillet, celles du comité des fêtes ou celles du comice agricole, il y avait mât de cocagne, courses en sac, bicyclettes fleuries, casse-pots, retraite aux flambeaux et enfin un bal.

Les feux de la Saint-Jean avaient lieu à La Grée. Pour les processions de la Fête-Dieu les rues étaient décorées avec des roseaux, des fleurs ou de la sciure teintée. Les maisons étaient décorées de tentures blanches avec des fleurs.

A Pâques les jeunes gens allaient, le soir, de porte en porte chanter La Passion. On leur donnait des œufs ou de l'argent.

Place Duchesse Anne

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Commerces et services : changement ou extension d'activité

Avel Vor

Changement de propriétaire. Philippe Bordeau et Roselyne Duroux ont repris l'activité de la pizzeria crêperie Avel Vor. Pizzas, galettes, crêpes et salades, ils conservent la même carte en y apportant leur petite touche personnelle.

Ouvert du lundi au samedi
(sauf lundi soir et jeudi soir)
Contact : 02 97 48 20 03
Place Richemont, 56370 Sarzeau

Le Pourquoi pas

Changement de propriétaire. Jacques et Françoise Neau qui ont repris le restaurant proposent des pizzas, galettes, crêpes et formules.

Ouvert de 12h à 14h et de 19h à 22h
Contact : 02 97 41 80 20
5 rue de la Corderie, 56370 Sarzeau

Penvins Market

Changement de propriétaire. Épicerie, fruits et légumes frais, dépôt de pain, boissons, biscuiterie, articles de plage et pêche à pied, souvenirs, accessoires de camping, cerfs-volants, etc.

Ouvert toute l'année 7/7 jrs de 8h à 20h (22h l'été)
Contact : 02 97 67 42 93
Centre bourg de Penvins

Proxim service : garde d'enfants

Nouveau service. Garde d'enfants à domicile pour tous âges (en journée, à temps plein ou occasionnellement). Accompagnement école, crèche, garderie, activités périscolaires, aide dans la gestion des devoirs scolaires, etc.

Agrément services à la personne
par la Préfecture du Morbihan
(déductible à 50% de vos impôts)
Contact : 02 97 48 27 62
www.proximrhuysmuzillac.fr
proximrhuysmuzillac@orange.fr
Kerollaire Nord, 56370 Sarzeau

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Commerces et services : du nouveau à Sarzeau

Bio N'You

Vente de produits bio et locaux. Alimentation, fruits et légumes, pain, épicerie, hygiène, entretien, cosmétiques, prévention santé et compléments alimentaires. Cécile Boulingre, gérante et naturopathe a ouvert ce nouveau magasin en centre-ville, place des trinitaires.

Ouvert du mardi au samedi, de 9h à 12h30 et de 15h30 à 19h
Le dimanche matin de 10h à 12h30
Contact : 02 97 49 25 76

Rhuys porte clé

Résidence secondaire : ouverture et fermeture de maison, mise en route du chauffage, eau et vérifications diverses. Préparation des chambres et salles de bain possible.
Locations saisonnières entre particuliers : passage des clés d'un locataire à l'autre et vérification de la conformité possible.

Contact : 06 62 72 56 23
http://rhuysportecles.jimdo.com - declermonth@gmail.com
56370 Sarzeau

Les Couleurs de la Presqu'île

Peinture, décoration, ravalement, revêtement sol et mur, parquet flottant et collé.
Entreprise créée en 2009 mais nouvellement installée sur Sarzeau.

Contact : 02 56 63 45 63, 56370 Sarzeau

Fonte Flamme

Vente et pose de poêles à bois & granulés, cheminées, inserts et accessoires associés.

Ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Contact : 02 97 63 65 17
www.fonte-flamme.com - fonteflamme56@gmail.com
Zone de Kerollaire, 56370 Sarzeau

Golfe prod' 56

Photographie de mariage et baptême.

Contact : 06 62 72 56 23
declermonth@gmail.com
56370 Sarzeau

Annick-Marie Boutturi - Médecines douces

Praticienne en techniques énergétiques et relaxantes. Formation aux techniques de Bien-être. Réflexologie.

Sur rendez-vous, du lundi au samedi.
Contact : 06 15 91 28 22
www.r-m-f.fr - 56370 Sarzeau

PETITE ENFANCE

L'espace petite enfance s'agrandit

Le nouvel espace petite enfance, en cours de construction, disposera d'un bâtiment encore plus douillet, plus coloré et plus chaleureux pour accueillir les tout-petits dans ses nouveaux locaux !

Actuellement situé rue de Brénudel, à côté du groupe scolaire Kerlohé-Marie le Franc, l'Espace petit enfance déménagera dans le courant de l'année pour investir ses nouveaux locaux situés dans la même rue à quelques dizaines de mètres de l'actuel bâtiment.
Il reçoit les enfants de la naissance à 4 ans. Sa mission est de fournir à l'ensemble des familles les renseignements nécessaires à leur choix de garde, de mener des actions de prévention en direction des parents et des professionnels de la petite enfance et d'être pour eux un lieu ressource.

L'espace petite enfance

Multi-accueil

C'est un mode d'accueil collectif avec trois types de formules possibles : l'accueil régulier, l'accueil occasionnel et l'accueil d'urgence. Le multi-accueil est un lieu d'éveil, de socialisation et de découverte de la vie en collectivité. Une équipe de professionnel(le)s est à l'écoute des familles et des enfants, afin qu'ils évoluent dans un contexte sécurisant et favorisant leur épanouissement sensoriel et psychomoteur.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur place.
- Chaque dossier est soumis aux membres d'une commission qui attribuent les places en fonctions de critères précis. Les commissions se réunissent tous les trois mois.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le RAM est un lieu ressource pour les parents en recherche d'un mode d'accueil individuel pour leur jeune enfant, à disposition des familles et assistantes maternelles de l'ensemble de la presqu'île. Il tient à jour la liste des assistantes maternelles agréées et est source d'informations sur la règlementation concernant les modes d'accueil (salariés et employeurs).
Il est également un lieu d'informations et d'échanges pour les assistantes maternelles agréées. Il propose aussi des matinées d'éveil et permet aux enfants accueillis de se rencontrer lors d'ateliers organisés et de vivre des expériences en collectivité.

Lieu d'accueil Parents Enfants (LAEP)

Le LAEP est un lieu ouvert, d'accueil, d'écoute et de rencontres pour les parents (ou grands-parents) accompagnés de leurs enfants de moins de 4 ans. Anonyme et gratuite, le LAEP est animé par deux professionnelles de la petite enfance et propose des ateliers ayant pour objectifs de :
- favoriser les échanges,
- permettre aux enfants de se socialiser en présence de leurs parents,
- bénéficier d'un espace de jeux sécuritaire,
- aider à la séparation,
- l'observation de son enfant.

Contact Multi-accueil : 02 97 48 09 30

Contact RAM : 02 97 48 09 29

Contact LAEP : 02 97 48 09 29

En bref

Jusqu'en 2010, le multi-accueil de Sarzeau disposait de 19 places d'accueil. Pour répondre à une demande importante des familles sarzeautines, la municipalité a fait le choix (en 2010) d'agrandir l'espace existant avec des bâtiments modulaires. Cette solution, non pérenne, a permis au multi-accueil d'obtenir l'agrément nécessaire pour l'accueil de 29 enfants au lieu de 19.
La construction du nouvel espace petite enfance permet non seulement de conforter le nombre de places actuel mais va également offrir 7 places supplémentaires (soit 36 places) ainsi que 5 places d'accueil d'urgence contre 2 aujourd'hui.

Qu'est-ce que l'accueil d'urgence ?
L'accueil d'urgence est un accueil limité dans le temps qui répond aux familles rencontrant une modification soudaine de leur organisation qui n'a pas pu être anticipée (urgence médicale, pour le travail, défaillance du mode de garde habituel, etc).

Quelles améliorations apportera le nouvel espace petite enfance ?
Ce nouvel espace petite enfance verra les services actuels améliorés en plusieurs points :
- Agrément du multi-accueil offrant 7 places supplémentaires (soit 36 places) plus 5 places d'accueil d'urgence contre 2 aujourd'hui, avec le recrutement de 2 personnes à temps plein pour l'encadrement.
- Amplitude horaire également augmentée, les enfants pourront être pris en charge de 7h30 à 19h (actuellement la structure ferme ses portes à 18h30).
- Mise en place d'une restauration confectionnée sur place en privilégiant les produits frais et locaux. Recrutement d'une personne.
- Un espace complètement dédié aux services du RAM et du LAEP. Celui-ci comprendra en particulier une grande salle d'activité, un espace de repos et un espace d'activités dites « salissantes » permettant jeux d'eau, peinture, etc.

INTERCOMMUNALITÉ

Programme Local de l'Habitat : bilan 2013

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Presqu'île de Rhuys pour la période 2011-2017 a été approuvé le 16 septembre 2011.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est, en France, le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local. Il est le document essentiel d'observation, de définition et de programmation des investissements et des actions en matière de politique du logement à l'échelle d'un territoire.
La Communauté de communes doit délibérer au moins une fois par an sur l'état de réalisation du PLH conformément à l'article L. 302-3 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les principaux chiffres à retenir

En 2013 dans la Presqu'île de Rhuys :
- 150 : le nombre annuel moyen d'habitants supplémentaires
- 185 : le nombre de logements neufs commencés en 2013
- 47 % : le potentiel de ménages éligibles au logement social en 2011
- 4,4 : le rapport entre les hauts et les bas revenus
- 253 000 € : le prix médian pour une maison ancienne en 2013
- 9 €/m² : le loyer médian d'ensemble au 1er janvier 2014

Le bilan 2013 est téléchargeable sur le site www.ccprhuys.fr

DÉCHETS

Colonnes enterrées à l'horizon 2014-2015

Nouveau point d'aménagement dans le secteur de Poulmenac'h

Afin d'améliorer la collecte des déchets et l'intégration des conteneurs dans leur environnement, la Communauté de communes de la Presqu'Île de Rhuys envisage la mise en place de colonnes enterrées sur son territoire. A Sarzeau, un nouveau point sera aménagé fin 2014 afin de tenir compte de la construction de nouveaux logements dans le secteur de Poulmenac'h.
D'autres points sont aujourd'hui à l'étude (Brillac, Saint-Jacques, etc) et feront l'objet d'une communication particulière.

Pour de plus amples informations, contacter le service environnement de la Communauté de communes (02 97 41 31 28).

DÉCHETS

Collecte des déchets de soins : changement d'organisation

Depuis décembre 2012, l'organisme DASTRI ayant pour objet d'enlever et de traiter les déchets d'activités de soins a été agréé par les pouvoir publics. Ses missions consistent en :
- La mise à disposition gratuite de « boîtes à aiguilles »,
- La collecte et l'élimination de ces boîtes,
- L'information, la communication et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la filière.

A Sarzeau, **deux pharmacies ont été désignées « points de collecte ».**
Elles délivrent dorénavant les boîtes normalisées et les réceptionnent lorsque celles-ci sont pleines ou lorsque le traitement est terminé.
Il n'est donc plus possible de déposer les boîtes à la Communauté de communes.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à consulter le site Internet www.dastri.fr ou à vous adresser au service environnement de la Communauté de Communes (02 97 41 31 28).

ENVIRONNEMENT

Parc Naturel Régional, le Golfe du Morbihan officiellement classé depuis le 2 octobre 2014

Le territoire du Golfe du Morbihan vient d'être classé en parc naturel régional. Le 50ème de France.

Carte des Parcs Naturels Régionaux sur l'ensemble du territoire français

Le décret de classement signé par le Premier Ministre, le 2 octobre 2014, couronne une démarche de concertation conduite depuis 20 ans qui a tracé et élaboré le projet de territoire jusqu'en 2027. Ce projet dont la qualité a été reconnue par l'ensemble des collectivités qui l'ont approuvé, donne vie au parc.

Les collectivités locales ont approuvé cette première charte de parc naturel régional en délibérant en ce début d'année 2014 pour une durée de douze ans. Elle a été adoptée par décret lançant ainsi le 50ème parc.

La création d'un parc naturel régional répond à la nécessité de protéger et de mettre en valeur des territoires dont le patrimoine naturel et culturel est de grande qualité mais dont il faut préserver l'équilibre. Les parcs naturels régionaux qui couvrent environ 15 % du territoire national œuvrent pour une préservation efficace des espaces naturels conciliée avec une dynamique économique et sociale des territoires.

En bref

Le projet de parc naturel s'est élaboré sur un périmètre d'étude de 38 communes (75 000 hectares terrestres) autour du Golfe. Cet espace comprend près de 200 000 habitants.
A l'issue de la consultation des collectivités territorialement concernées par le parc, 82 % d'entre elles ont approuvé le projet de charte :

- 30 communes sur les 38 du périmètre
- Les 6 EPCI dont Vannes Agglo
- Le Conseil général du Morbihan
- Le Conseil régional de Bretagne

Au final, le territoire classé couvre une superficie de 64 000 hectares et réunit 161 000 habitants.

La ministre de l'Ecologie et du développement durable, Ségolène Royal, a inauguré la création du parc naturel régional du Golfe du Morbihan, dimanche 23 novembre à Séné. Elle a rencontré les élus et, ensemble, ils ont officialisé la naissance du parc pour les douze prochaines années.

NOUVELLE ASSOCIATION

Marche aquatique des Vénètes

La marche aquatique est une discipline pour obtenir un renforcement musculaire et établir une étroite relation entre l'Homme et le milieu aquatique. Ce sport ludique est accessible à tous.

Toute personne capable de marcher (même avec difficulté) peut pratiquer la marche aquatique par temps calme. Il faut ensuite adapter son niveau et l'intensité de pratique en fonction de sa forme du moment, des conditions de mer, de la façon dont on est accompagné(e).
Il s'agit de marcher au fond de l'eau, de flotter et se diriger en flottant (pas besoin de savoir nager, le port de la combinaison assure la flottaison). Il faut également savoir ne pas paniquer lorsqu'on se trouve bousculé et surpris par une vague.
Fondée par trois passionnés de mer et de nature, l'association Marche Aquatique des Vénètes a pour objectif le développement de l'activité de la marche aquatique dans les communautés de communes Arc Sud Bretagne et Presqu'île de Rhuys.
L'équipe vous accueille au Club Nautique de Sarzeau (CNS) à raison de deux séances par semaine hors saison (il y a davantage de séances en été). Et ils peuvent vous prêter l'équipement : alors à vos combinaisons !

Marche Aquatique des Vénètes
Renseignements et réservations : 06 51 73 10 78
Plus d'informations : www.marche-aquatique.fr

SPORT

Le Handball Club de Rhuys démarre sa vingtième saison

Fondé en juillet 1995, le club a joué sous le nom de l'AS ARZON pour sa première année et a engagé une équipe séniors masculins qui a terminé 2ème de son championnat.
En 1996, le club a déposé ses statuts et s'est appelé « Handball club de Rhuys » (HBC Rhuys). L'équipe des séniors masculins était la seule, puis à partir de 2002, des équipes jeunes et féminines sont venues renforcer les effectifs.

Le Handball club de Rhuys désormais ouvert à tous et fort de ses 160 licenciés, continue à se développer en créant de nouvelles équipes : - 16 ans Filles et - 12 ans Filles. Le club accueille également les enfants de 6 à 9 ans constitués en équipes mixtes ; ces séances sont non-compétitives, ludiques et appelées « handball 1ers pas ». Cette année, le HBCR compte 8 équipes en école de hand et 9 équipes allant de - 12 ans aux seniors (compétitions).
De nombreux adhérents sont venus rejoindre le club ces dernières années, Marion Robic (diplômée fédérale) a d'ailleurs été recrutée récemment par le club pour assurer les cours avec d'autres entraîneurs formés par le comité du Morbihan et des parents désireux d'aider. Les nouveaux adhérents, découvriront un club dynamique et accueillant qui a pour valeur le « handball pour tous ».
Le HBC Rhuys organise également des événements sportifs notamment la réception l'an passé d'un rassemblement départemental qui a eu lieu au terrain des sports, soit 600 enfants qui ont été reçus.

Infos : www.hbcrhuys.com

Nouvelle section sport pour le CNS

Avec la création d'une section sportive, le Centre Nautique de Sarzeau souhaite faire émerger une équipe sportive voile légère sur la presqu'île de Rhuys. Cette pratique de la voile permettra à des jeunes de 8 à 17 ans d'accéder à un niveau de compétition départemental.
Les séances d'entraînement auront lieu de septembre à juin, le mercredi après-midi, et sont basées sur un apprentissage ludique : conduite aux différentes allures, apprentissage des manœuvres, tactique de stratégie de course et réglage de matériel.
Une équipe de 8 jeunes est déjà en place pour le lancement de la section qui aura lieu en mars 2015. Dès le printemps, cette équipe participera à 3 régates régionales. Tout nouvel arrivant est le bienvenu et de bons moments sur l'eau sont à prévoir !

Moyens matériels
- Catamarans : flotte de 9 Topaz 16 dont 4 unités neuves équipées d'un gréement sportif (Topaz 16 cx, voiles en mylar équipées spi).
- Planches à voile : 6 flotteurs Bic one design et 2 gréements one design 7,8 m². L'intégration de la planche à voile à la section sport est prévue pour la rentrée de septembre 2015.

Contact : cnsarzeau@wanadoo.fr

JUMELAGE

Echangeons nos articles : Sarzeau-Dahlem

Site internet du jumelage

Le Comité de Jumelage dispose de pages sur le site internet de la Mairie www.sarzeau.fr. Vous y trouverez régulièrement des nouvelles de Sarzeau et de Dahlem.

Sarzeau est jumelée avec la ville de Dahlem en Allemagne. Dans cette rubrique, qui paraît dans chaque bulletin, vous découvrirez deux articles extraits du bulletin municipal de notre ville jumelle : un premier sur les commémorations de la grande guerre et un deuxième sur la réception de l'association sarzeautine « les promeneurs de Rhuys ». Remerciements au comité de jumelage de Sarzeau qui effectue les traductions.

1 La Grande Guerre : l'histoire dans la municipalité de Dalhem

100 ans après le déclenchement de la guerre en 1914, un petit groupe de la région de Dalhem vient d'éditer un livre sur les souffrances des habitants de la région pendant l'horrible guerre 1914/1918.

Devoir de mémoire s'appuyant sur les documents de l'époque trouvés dans les mairies, les écoles, le clergé, etc. Bien que le front soit loin, la population souffrait de la faim. Tous les personnages cités proviennent de la communauté et chaque famille peut y retrouver un des siens ou un voisin.

Du 21 au 28 septembre 2014, le club local des marcheurs de l'Eifel a invité 9 randonneurs de l'association « Promeneur de Rhuys » avec le partenariat du Comité de Jumelage de Sarzeau.

2 Randonnée commune

Très belle randonnée en septembre où nous avons eu le grand plaisir d'accueillir un groupe de 9 personnes de notre municipalité partenaire de Sarzeau en Bretagne, pour montrer Dahlem ainsi que notre belle région d'Eifel. Nous avons marché pendant sept jours pour de longues promenades d'au moins 14 km. Hélène Dehove du groupe de Sarzeau a fait le maximum pour traduire.

Au fil des jours nous changions de guide et de marcheurs dans notre groupe où nous étions jusqu'à 22 personnes. Nous avons marché en direction de Stadtkyll, Dahlem, Daun, Crown Castle, tour Nettersheim, Blankenheim et la ville de Trèves. Malgré la bonne formation de notre groupe, nous avons été assez fatigués en fin de séjour. Nos amis Français ont passé des soirées avec nous dans la bonne humeur. La bière allemande, le bon vin de Mosel ainsi que la gastronomie de l'Eifel ont été appréciés. Les Promeneurs de Rhuys ont organisé pour nous un repas typiquement français.

TOURISME

Editions touristiques

Afin de passer un hiver agréable, l'Office de Tourisme vous propose quelques bonnes idées de lecture.

Idée cadeau

Découvrez tout le charme de notre destination dans un nouveau livre illustré ***Carnet de voyage Presqu'île de Rhuys - Golfe du Morbihan***, édité par Les Editions Terre Plurielle.

Sortie le 20 décembre. Prix : 29,50 €.
En vente à l'office de tourisme

Guide

Retrouvez également tous les bons conseils du ***Guide du Routard Presqu'île de Rhuys - Golfe du Morbihan.***

Sortie au printemps dernier. Prix : 4,90 €.
En vente à l'office de tourisme

Sorties et animations

Le Petit Rhuys a enfilé son bonnet et son écharpe pour l'édition d'hiver... Il paraît désormais toute l'année ! Vous y retrouverez tout le programme des animations et festivités de la Presqu'île de novembre à mars. Il est disponible gratuitement dans les bureaux de l'office de tourisme, en mairie et chez vos commerçants.

En téléchargement sur www.rhuys.com

Rappel

Les bureaux d'information touristique de la Presqu'île de Rhuys sont ouverts tout l'hiver :

- Sarzeau et Arzon : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- Saint-Gildas de Rhuys : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Plus d'informations au 02 97 53 69 69
tourisme@rhuys.com - www.rhuys.com

EMBELLISSEMENT

Concours des Villes et Villages fleuris 2014

Le jury départemental a proposé de transmettre le nom de la commune au niveau régional pour l'obtention d'une éventuelle première fleur en 2015.

Depuis plusieurs années la commune de Sarzeau participe au concours départemental des Villes et Villages fleuris. Après avoir reçu la visite des différents jurys, notre commune a obtenu le 2ème prix départemental dans la catégorie des communes de 7001 à 30 000 habitants. Une récompense et un encouragement pour la commission « Aménagement » et pour les agents des services techniques qui entretiennent les espaces verts et embellissent le bourg. Un grand merci également aux habitants de la commune qui fleurissent leurs maisons et jardins. Tous ces efforts conjugués contribuent au plaisir de résider à Sarzeau.

En 2014
137 communes du Morbihan étaient inscrites.
39 sont labélisées commune fleurie.

EMBELLISSEMENT

Les « Maisons fleuries » un rendez-vous printanier

Depuis plusieurs années, les communes de la presqu'île et la Communauté de communes organisent chaque printemps leur « Concours des Maisons Fleuries et des Jardins Potagers ».

Ce concours vise à récompenser les habitants qui, par le fleurissement, participent à créer un cadre de vie agréable et contribuent à valoriser nos communes. Il a beaucoup évolué ces dernières années et a largement dépassé l'image d'Épinal de la maison tapissée de géraniums. De nombreuses catégories concernent les maisons et les fleurs mais aussi les jardins potagers, les balcons, les cours, les jardins familiaux ou encore les espaces publics embellis par des habitants. Il existe également une catégorie pour les professionnels (hôteliers, gestionnaires de camping, restaurateurs).

Pour l'édition 2014, la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys a coordonné ce concours avec les cinq municipalités de la presqu'île. L'inscription au concours était gratuite et les jurys sont passés visiter les jardins courant juin. Chaque jury était constitué d'un élu, d'un technicien de la commune et d'un habitant. Ainsi, cette année, le jury de Saint-Gildas de Rhuys est venu évaluer les réalisations des habitants de Sarzeau. Les meilleurs d'entre eux ont ensuite été proposés au concours intercommunal et au concours départemental.

La cérémonie de remise des prix des concours communaux et intercommunaux a eu lieu en octobre dernier et a réuni une centaine de personnes. Les oiseaux des jardins étaient à l'honneur de cette soirée. Une conférence a été animée par David Lédan (SIAGM) qui a présenté les bonnes pratiques pour faire de son jardin un havre de paix pour nos amis à plumes.

Les lots et récompenses étaient à l'image de la soirée : semences de mélange de fleurs pour oiseaux pour tous les participants, nichoirs et livres d'ornithologie sur les oiseaux des jardins pour les lauréats.

Des bons cadeaux de 15 à 60 € valables chez les partenaires (Pépinières Le Sommer, Les Serres du Golfe, Jardigolfe, Gamm Vert et les Serres de Saint-Armel) ont été distribués aux vainqueurs des différentes catégories.

Résultats 2014 pour les Sarzeautins

Au concours communal

- **Catégorie « Jardin fleuri »**
  1er prix : M. et Mme Lazell
  2ème prix : M. Guégan
  3ème prix : M. et Mme Guiton
- **Catégorie « Balcon fleuri »**
  1er prix : Mme Duprez
  2ème prix : Mme Obadia
- **Catégorie « Équipements touristiques »**
  1er prix : Camping Lann Hoëdic
  2ème prix : Camping Les Genêts
  3ème prix : M. Le Gall

Au concours intercommunal

- **Catégorie « Jardin fleuri »**
  1er prix : M. et Mme Lazell
  3ème prix : M. Guégan
- **Catégorie « Balcon fleuri »**
  2ème prix : Mme Duprez
- **Catégorie « Équipements touristiques »**
  1er prix : Camping Lann Hoëdic
  2ème prix : Camping Les Genêts
  3ème prix : M. Le Gall

Au concours départemental

- **Catégorie « Équipements touristiques »**
  1er prix : Camping Lann Hoëdic

Modalités de participation pour 2015
Les inscriptions ont lieux du 4 au 29 mai 2015. Les bulletins d'inscription sont disponibles dans les mairies et en téléchargement sur leurs sites internet et sur celui de la communauté de communes. Le passage des jurys se déroulera à la mi-juin.

La MAPA
(Maison d'Accueil pour Personnes Agées)
une alternative à la maison de retraite

Formule intermédiaire entre le domicile et l'hébergement collectif, la «Résidence des Chênes» existe sous le nom de MAPA. Cette maison d'accueil pour personnes âgées, non médicalisée, permet aux résidents une grande autonomie tout au long de leur séjour. Sa situation en centre-ville permet de bénéficier des services de proximité, des magasins et des services médicaux.

Qu'est-ce que la MAPA ?

La MAPA est un établissement destiné aux personnes autonomes (seules ou en couple). Elle est composée d'un groupe de chambres autonomes et d'espaces communs (salon détente, accueil, salle à manger, jardin privatif) ; de services collectifs facilitant le quotidien (restauration, animations, etc) dont l'usage est facultatif. Un appartement (studio, T1 ou T2), équipé d'un coin cuisine et de sanitaires indépendants permet à chaque résident d'emménager avec ses meubles et effets personnels.
L'établissement n'est pas médicalisé et n'assure pas de soins en interne. En cas de perte d'autonomie l'organisation de la MAPA assure la mise en place d'un accompagnement à la demande du résident et selon ses besoins pour l'assister dans les activités du quotidien. Comme à son domicile, chaque résident peut donc avoir recours à des services extérieurs (aide à domicile, infirmiers, etc).

« L'essentiel du métier des acteurs de la structure reste la prise en charge et le maintien de l'autonomie de la personne âgée. »

Comment fonctionne la structure ?

Les logements à usage privatif et les espaces de vie collectifs, sont gérés par un responsable d'établissement, aidé par une équipe de professionnels. L'établissement comprend une vingtaine d'appartements et son mode de fonctionnement implique largement les familles des résidents.

- La résidence a été ouverte en 1996
- 21 studios et appartements de 20 à 45m²
- Age moyen en octobre 2014 : 85 ans, le plus jeune est âgé de 66 ans et la doyenne de 94 ans

Animations

Il n'y a pas de personnel dédié à l'animation. Chaque agent peut proposer une animation et organiser sa mise en place. A chaque week-end sont proposés soit des lotos, des après-midi jeux de société ou des après-midi chansons, musique ou goûters.
D'autres temps forts reviennent tous les ans et permettent aux résidents de se retrouver à l'occasion d'un moment festif et convivial : repas de Noël avec la présence des élus de la municipalité, réveillons de Noël et jour de l'an, invitations aux trois rencontres voyage de l'année, différentes sorties avec les autres établissements de Sarzeau et de la presqu'île et enfin « la semaine bleue » qui se déroule en octobre.

La MAPA travaille en réseau avec tous les établissements médico-sociaux de la presqu'île. Le réseau permet des échanges entre résidents et d'élargir et mutualiser les animations. Sur la photo les résidents sont allés à la rencontre du groupe Sitala à Arzon.

Noël 2013, repas de fin d'année avec le Maire et les élus.

Sortie avec l'Accueil de jour à Sérent

Une équipe performante reconnue pour son dynamisme volontaire

Toutes issues de formations et diplômées du sanitaire et sociale les employées de la MAPA développent les compétences de leur service par des formations professionnelles : mieux connaître et comprendre les personnes âgées, les troubles du grand âge, gestion de la violence et de l'agressivité, accompagnement fin de vie, conduite et suivi des protocoles, etc. Les formations proposées par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) et autres organismes permettent aussi de répondrent aux exigences sécuritaires liées au fonctionnement d'un établissement.

Trois équipes d'agents sociaux titulaires assurent le fonctionnement de la MAPA

- **Le service de jour**
  Mireille Le Tohic, Annaïck Roignant et Karinne Paboeuf composent ce service. Elles interviennent auprès de personnes qui souhaitent une aide pour l'accomplissement des actes du quotidien : toilette, ménage, elles aident au maintien d'un environnement agréable et apportent un soutien dans les moments difficiles.

- **Le service de cuisine**
  Martine Foillot et Sibylle Marois assurent le binôme pour la fabrication des repas du midi et du soir, 365 jours par an. Elles élaborent les menus qui sont ensuite visés par une diététicienne et la commission menus.

- **Le service de nuit**
  Josiane Tanguy et Sylvie Pierre sont présentes pour répondre à tous les « appels malade » (appel en cas de besoin), et interviennent en cas d'urgence. De plus elles assurent l'entretien des parties communes et du linge de maison.

Deux agents auxiliaires : Jackie Frambourg et Alexandra Piet assurent les remplacements pendant les congés et les arrêts maladie.

De gauche à droite et de haut en bas :
Marthe, Josiane, Sibylle, Mireille, Sylvie, Jackie, Martine et Annaïck.

Pour s'inscrire à la Mapa

Avoir 60 ans, être valide et autonome et fournir les documents nécessaires à la constitution du dossier. A ce moment, le futur résident est informé du fonctionnement de l'établissement et il communique en retour tous les renseignements nécessaires à l'inscription sur ses habitudes de vie.
Lors de son admission à la Mapa le futur résident reçoit un livret d'accueil qui le renseigne sur le fonctionnement, et lui donne toutes les informations sur le personnel, les horaires, et les habitudes de vie à la Mapa.

Interview avec Marthe Bonnin, responsable d'établissement

Bonjour Marthe, vous êtes responsable de la structure, pouvez-vous nous décrire votre rôle au sein de l'établissement ?
Outre le rôle d'accueil auprès des résidents et de leur famille, ma mission de responsable de la MAPA est de manager et gérer : manager les ressources humaines, et gérer le budget. Je suis également l'interlocuteur de référence pour les organismes publics et de tutelles, et les différents intervenants. Cependant, le cœur de mon activité est bien la prise en charge et l'accompagnement des résidents au sein de la MAPA afin de leur apporter le soutien, l'aide administrative, et l'écoute attentive et individuelle.

Quel est votre parcours ?
Après les études secondaires, j'ai suivi une formation de gestion de service social. Je suis arrivée à Sarzeau en 1981, j'ai effectué divers emplois administratifs et remplacements dans des établissements pour personnes âgées, ou d'accueil pour jeunes adultes handicapés, et d'autres emplois dans le privé.
Je suis entrée dans la fonction publique en 1998, comme agent auxiliaire de surveillance des enfants en période scolaire. Ensuite, titularisée en 2001 on m'a confié un poste d'encadrement des équipes des services scolaires, et de restauration ainsi que des agents du service d'entretien des locaux communaux. Je travaille à la « Résidence des Chênes » depuis septembre 2003.

Comment se passe l'intégration d'un nouveau résident ?
En général, l'intégration se passe très bien, parce que le nouveau résident a choisi de vivre à la MAPA. L'accueil se fait en concertation avec la famille ou amis qui assurent le déménagement. Les appartements sont loués vides, ce qui permet au nouveau venu de choisir les meubles qu'il souhaite conserver et d'aménager son espace privatif comme il le souhaite. Puis une présentation plus formelle se fait lors de la prise d'un repas en salle à manger ou lors d'une animation.

Pourquoi fait-on le choix de venir chez vous ?
La MAPA a beaucoup d'atouts : en centre-ville, à proximité des commerces, du cinéma, du centre culturel, de la médiathèque, des médecins, des pharmacies. La MAPA s'apparente plus à une location dans le privé qu'à une structure médicalisée, avec tout un panel de services à la personne : aide à domicile, restauration au choix, veille de nuit. Elle est l'intermédiaire idéal entre le domicile et l'Ehpad (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).

Malgré l'âge, malgré la maladie, malgré le handicap et la fatigue c'est encore un moment de la vie ou l'on peut faire des projets, partager, faire des rencontres.

*« C'est l'idéal pour les personnes âgées, valides, qui ne peuvent ou ne veulent rester seules dans leur logement afin d'être entourées ou en raison de charges trop lourdes. La résidence est gardée 24/24h et est fermée la nuit.
A 87 ans, ma mère fait ses courses, sa cuisine, son ménage, mais elle peut se faire aider si elle le souhaite. C'est une belle transition entre le domicile et un établissement médicalisé ».*

Nous vous invitons à venir déposer vos avis, impressions, suggestions ou vos témoignages sur le livre d'or présent à l'accueil de la Mairie de Sarzeau.

COMMÉMORATION

Un nouveau nom sur le monument aux morts

La commémoration du 11 novembre 1918 avait un caractère particulier à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre. Après un dépôt de gerbes au monument aux morts, accompagné des représentants des associations d'anciens combattants et du conseil municipal des jeunes, le maire, David Lappartient, a dévoilé le nom de Jean Le Tutour qui vient d'être inscrit sur le monument aux Morts. Ce soldat sarzeautin a été reconnu « Mort pour la France » par l'Onac (Office national des anciens combattants) en 2014.
La famille de M. Le Tutour, soldat né en 1889 et décédé en 1926, était présente.
Les élèves de l'école Marie-Le Franc ont ensuite chanté « La Marseillaise » et des lettres et biographies ont été lues par des élèves des deux collèges de Sarzeau.
André Cornetteau, président de l'Unacita a également décoré deux anciens combattants d'Afrique du Nord : Pierre Ourmand (Croix de Combattant) et Joël Prodhomme (Titre de reconnaissance de la Nation).

EXPOSITION

A nos Héros Morts pour la France : à ceux de terre, à ceux de mer, à ceux de l'air

Inaugurée le 10 novembre dernier, l'exposition « A nos Héros Morts pour la France - A ceux de terre, à ceux de mer, à ceux de l'air » est visible tous les jours jusqu'au mois de mars 2015.

Après la sonnerie du tocsin en août dernier, des conférences historiques sur la guerre, l'exposition au Jardin Lesage est le point d'orgue des commémorations du centenaire de la Grande Guerre.
Après un discours de David Lappartient, Maire de Sarzeau, Maël Kerdraon, professeur, a présenté le travail des collégiens du collège Sainte-Marie. En effet, depuis 3 ans maintenant, les élèves de 3ème du collège écrivent des biographies sur leurs ancêtres, Sarzeautins ou non.
Régine Guyot, directrice de l'école de Saint-Colombier, et un de ses élèves ont ensuite pris le relais pour présenter leurs travaux sur le soldat Faucheux. Travail récompensé par le prix du concours du Souvenir français en avril 2014.
L'association Marie le Franc a, quant à elle, lu les poèmes de Marie Le Franc dédiés à ses frères, Morts pour la France. Enfin, Agathe Louis a clôturé cette cérémonie par deux chants d'époque, l'un en français, le second en breton.
Le Maire a remercié les associations, les élus et les élèves de Sarzeau ainsi que tous les services de la commune (l'exposition a été entièrement réalisée en interne, par les différents services).

Exposition réalisée avec la participation :
- De Sarzeautins passionnés par la guerre 14-18,
- Des associations « La Maison forte », « les Amis de Marie le Franc » et « Les Vieilles Voiles de Rhuys ».
- Des élèves de 3ème du collège Sainte-Marie et de l'école des Korrigans de Saint-Colombier (primée au concours du Souvenir Français).

Merci à tous pour leur contribution.

Cette exposition bénéficie du label de la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale

L'exposition en quelques chiffres :
- 20 panneaux de l'ONAC retraçant la guerre
- 1 panneau sur la vie de Théophile Faucheux
- 2 poèmes de Marie le Franc dédiés à ses frères
- 195 soldats sarzeautins recensés
- 78 biographies d'ancêtres de collégiens

INAUGURATION

Le Duer - Sarzeau bourg à vélo

Se rendre au Duer à vélo en partant du bourg de Sarzeau (et vice-versa !) est désormais possible.

Le 13 septembre dernier, David Lappartient, Maire de Sarzeau, les élus et de nombreux habitants ont inauguré la piste cyclable qui relie le Duer au Bourg après avoir effectué à vélo et en toute sécurité les 1560 mètres de cette nouvelle piste. D'un coût global de 220 000 €, ce tronçon s'intègre au Plan vélo qui maille l'ensemble des communes de la presqu'île de Rhuys.

La salle des fêtes de Brillac inaugurée

Le 11 octobre dernier, David Lappartient, Maire, a inauguré la salle des fêtes de Brillac en présence des élus, des représentants des associations et de riverains.

Lors de son allocution, le maire a précisé que « cette salle sur-utilisée répond à un véritable besoin pour les associations ». Très attendue par les Sarzeautins, elle est en service depuis juin 2014. Le coût global de l'opération est de 742 000 € TTC *(voir l'article page 7 de Vivre à Sarzeau N°87)*.
David Lappartient a tenu également à remercier Rose-Marie Kannoglou, artiste peintre, qui a offert un tableau qui décore désormais la salle des fêtes.
Le groupe Trio Marnic a ensuite chanté quelques chansons de son répertoire durant le verre de l'amitié, offert par la commune.

Le traditionnel ruban a été coupé en présence de nombreux riverains

PATRIMOINE

Les journées du patrimoine riches en inaugurations

Les journées du patrimoine ont été l'occasion pour David Lappartient, Maire de Sarzeau, en présence d'élus et d'habitants de Sarzeau, d'inaugurer la table d'orientation de Penvins et la fontaine Saint-Germain de Saint-Colombier.
Installée à la pointe En Iniz de Penvins, la table d'orientation permet de se repérer facilement grâce à une vue à 240 degrés, de la Tour des Anglais de Kervoyal, en passant par Pénestin, Piriac, Le Croisic, l'Ile Dumet… Une autre table d'orientation a été installée au Logeo. Le coût des deux tables d'orientation est de 27 700 €.
La fontaine Saint-Germain de Saint-Colombier a, quant à elle, été reconstruite. « **Nous avons eu beaucoup de mal à retrouver la forme d'origine de la fontaine. Nous nous sommes donc inspirés des plans d'une fontaine voisine** », explique Annie Larzul, ancienne adjointe au patrimoine qui a supervisé le projet. L'investissement représente un coût de 11 920 €.
Les prochains chantiers devraient concerner la fontaine Duchesse à Bodérin au-dessus de Suscinio et la mise en place d'une table d'orientation à Saint-Jacques.

CONSEIL MUNICIPAL

29 septembre 2014

Administration générale
- Mandat spécial pour le 97ème Congrès des Maires et Présidents de Communauté.
- Désignation des représentants et délégués du Conseil Municipal auprès des organismes extérieurs.
- Avenant à la convention de télétransmission des actes au contrôle de légalité.
- Etat Civil : adhésion au dispositif d'échange de données COMEDEC.

Finances
- Budget principal : décision modificative n°2014-01.
- Budget annexe maraîchage bio : décision modificative n°2014-01.
- Budget annexe des ports : décision modificative n°2014-01.
- Avis du Conseil municipal sur la décharge de responsabilité d'un régisseur.
- Vannes Golfe Habitat - Garanties d'emprunts pour 7 logements au Roaliguen.
- Bretagne Sud Habitat - Garanties d'emprunts 19 logements Résidence Poulmenac'h.

Personnel
- Modification du tableau des effectifs (TDE).
- Tarif de main d'œuvre pour les interventions du personnel communal.

Education, enfance et jeunesse
- Approbation du Projet EDucatif Territorial (PEDT).
- CCPR : création d'un groupement de commande pour le transport collectif.
- Tarifs ALSH : création d'un tarif transport de l'école vers l'ALSH.

Vie associative, sportive et culturelle
- Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation d'un évènement sportif.
- Convention de mise à disposition des équipements sportifs municipaux.

Economie
- Kerollaire III - vente du Lot n° 19.

Aménagement
- Renouvellement de la convention de partenariat avec l'IME de Plumelec.

Urbanisme et affaires foncières
- Concession de places de stationnement à long terme projet restaurant petit port Logeo.
- Constitution d'une servitude sur chemin privé de la commune au profit des consorts Mahe-Le Quinio.

Travaux
- Tarif des prestations et travaux réalisés par les services municipaux.
- Conseil général du Morbihan : demande de subvention au titre des travaux connexes à l'amenagement foncier 2015.
- Conseil général du Morbihan : demande de subvention au titre du TSD 2015 / demande de subvention au titre des amendes de police 2015 / demande de subvention au titre du PDIC 2015.
- Avenant à la convention n° SPBLO.1984.01.E. Balisage de la conduite de Suscinio.
- Extension du réseau d'éclairage public rue de la Grenouillère et lotissement de Kérentré.
- Rénovation des postes de comptages sur le secteur de Saint-Jacques.

Intercommunalité
- SIAGM - Rapport d'activité 2013.
- SIAEP - Rapports annuels 2013.
- CCPRhuys : Rapport d'activité 2013 / Modification des statuts.

CONSEIL MUNICIPAL

17 novembre 2014

Administration générale
- Fourrières municipales : tarifs.
- Fourrière animale : convention d'utilisation pour les communes extérieures.
- DSP CNS - tarifs 2015.
- DSP camping de La Grée Penvins - tarifs 2015.

Finances
- Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) : exercice 2015.
- Port du Logeo : participation du budget principal.
- Taxe Locale d'Equipement (TLE) - Demande de remise gracieuse de pénalités.

Education, enfance et jeunesse
- Convention « Lire et Faire Lire ».
- Politique enfance jeunesse : convention de partenariat financier pour la mise en œuvre des dispositifs TAP, ALSH et EMS.
- Restauration scolaire : renouvellement de la convention de partenariat financier avec la Commune de Saint-Armel.
- Coût de la restauration collective 2013/2014.
- Adoption des coûts élèves applicables en 2014.
- Espace jeunes - Tarifs du séjour au ski de décembre 2014.
- Renouvellement du mandat du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Vie associative, sportive et culturelle
- Convention de mise à disposition d'un agent communal auprès du groupement de foot Rhuys Sarzeau - Association GJCS (Info).
- Fêtes celtiques - Demande de subvention auprès du Conseil Général du Morbihan (CG 56).

Urbanisme et affaires foncières
- Taxe d'aménagement - Institution.
- Taxe d'aménagement - Vote du taux.
- Avis de la commission des sites et des paysages PC 056240 14 H0152 - Le Riellec.
- Echange de terrains pour l'extension du cimetière de Brillac.
- Acquisitions à la SAFER.
- Vannes Golfe Habitat - Attribution d 'une subvention pour la construction de Logements rue du stang à Saint Colombier.

Travaux
- Renouvellement de la convention avec SFR pour l'installation d'un relais de radio téléphonie sur le port de Saint Jacques.
- Convention de servitude avec SFR pour l'implantation d'une armoire de dégroupages et de ses branchements Rue de la Poste.
- Convention avec France Télécom pour l'effacement des réseaux pointe de Bernon.

Intercommunalité
- SDEM - Rapport d'activité 2013.

TRAVAUX

Parking à remorque au port de Saint-Jacques

Pour les utilisateurs du port de Saint-Jacques, un parking à remorque a été réalisé par les services techniques. Ouvert tout au long de l'année et pour tout le monde, ce parking sera très pratique au printemps... Période très sollicité pour les mises à l'eau !

SOLIDARITÉ

Une journée citoyenne pour les élèves de CM2

Initiée par le Lions Club la Journée citoyenne a réuni 75 élèves Sarzeautins. Une journée de découvertes, à la fois ludique et pédagogique autour des institutions de la commune.

La journée citoyenne est une action organisée pour les élèves des classes primaires et soutenue par la commune. Cette initiative a conduit les jeunes en classes de CM2, de toutes les écoles publiques et privées, à visiter des équipements représentatifs de la vie citoyenne : du centre de secours au monument aux morts en passant par la mairie, la gendarmerie ou encore la station d'épuration.
Cette journée est organisée sous forme d'ateliers. Les élèves sont répartis en petits groupes et c'est grâce à des questions/réponses, des démonstrations ou encore des petits jeux qu'ils découvrent les différents métiers et les institutions. Cette journée citoyenne est désormais très appréciée par les enfants et leurs professeurs.

Pour vaincre la mucoviscidose : les virades de l'espoir

Cette année, la journée citoyenne a été couplée avec les virades de l'espoir. Donner son souffle pour ceux qui en manquent est le credo de ces virades qui proposent à chacun d'accomplir un effort physique en apportant un don personnel ou des dons recueillis auprès de son entourage.

Pendant 5 minutes, l'ensemble des élèves de la presqu'île courent ensemble autour du stade de Sarzeau.

RÉCEPTION

Pot d'accueil des nouveaux arrivants

Vendredi 14 novembre, à l'Hermine, plus de 300 nouveaux Sarzeautins ont répondu présents à l'invitation de la municipalité.

Accueillis par le Maire, entouré de ses adjoints et d'élus du conseil municipal, ils ont pu en découvrir d'avantage sur le contexte économique, démographique et culturel de la commune. Cette année, pas moins de 359 nouveaux foyers ont été recensés, soit environ 500 habitants. Après le discours d'accueil de M. Le Maire, les participants ont pu se retrouver autour du verre de l'amitié.

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Noël : l'occasion d'un goûter de fin d'année

A Kerlohé, les enfants découvrent leurs cadeaux au pied du sapin. Les associations de parents d'élèves et le Père-Noël se sont concertés pour leur plus grand bonheur

A la veille des vacances d'hiver, Noël est entré à l'école, apportant magie, surprises et joie dans le cœur des enfants. La commune met en place le sapin que les enfants décorent avec leurs enseignants et encadrants. A l'occasion du traditionnel goûter de Noël les élèves de chaque école ont pu déguster une brioche et des mandarines distribuées par le Père-Noël en personne ! Noël, moment de rêves et d'émerveillement pour les plus jeunes est savamment orchestré dans les écoles.

CITOYENNETÉ

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2015, les citoyens français et de l'Union européenne doivent être inscrits sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au 31 décembre 2014.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire (à effectuer au plus tôt).

L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
- soit par internet en utilisant le téléservice proposé par mon.service-public.fr.

Les citoyens de l'UE sont dans l'obligation d'utiliser des formulaires spécifiques.

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour. C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'intérieur dans une communication au Conseil des ministres du mercredi 5 novembre 2014.

ANIMATIONS

Dessin réalisé par Madhya Speth, stagiaire du service communication

Voltigeuses, petits lions, clowns et dompteurs réveilleront le printemps

«**Le cirque**», c'est le thème qui a été choisi pour cette édition 2015 du carnaval. Ce dernier aura lieu le **samedi 14 mars** avec une nouvelle formule. En partenariat avec l'association Rhuys Budokan, les enfants vont préparer pendant les Temps d'Activités Périscolaires des animations qui seront présentées dans le défilé. A travers les arts du cirque chacun pourra participer à la fête…

Au programme :
Rendez vous à 14h devant l'école Marie Le Franc, rue de Brénudel.
Défilé en musique dans le bourg animé par les enfants.
15h30, goûter et activités découvertes du cirque sur la place des Trinitaires.
Vers 16h, démonstration des arts du cirque par l'association Rhuys Budokan.
Petits et grands enfants sont attendus, revêtus de leurs plus beaux déguisements...

SÉCURITÉ

Vous découvrez une munition sur la plage. Que faire ?

Les différentes tempêtes hivernales, associées à de grandes marées, peuvent mettre à jour des objets, divers et variés, sur nos plages. Il est rappelé que certains de ces objets peuvent se révéler dangereux (obus anciens, matériaux, déchets...). En cas de découverte d'un objet suspect, il ne faut surtout pas le toucher et en aviser les autorités compétentes (gendarmerie, mairie…).

Toute personne ayant découvert un engin suspect a l'obligation de le signaler sans délai et doit respecter certaines règles de sécurité :

- Toujours considérer l'engin comme dangereux.
- Ne pas le manipuler.
- Ne pas donner de choc sur l'engin.
- Prendre un point GPS.
- Si possible faire un balisage de l'engin résistant aux marées.
- Si possible prendre des photos avec un objet à côté pour donner l'échelle.

Prévenir le CROSS ETEL (02 97 55 35 35). Les plongeurs démineurs de la marine nationale interviendront rapidement pour contre-miner la munition.

ENVIRONNEMENT

Le Vespa Velutina appelé plus communément « frelon asiatique »

Le Vespa Velutina dit « Frelon asiatique » est un frelon invasif d'origine asiatique dont la présence en France a été signalée pour la première fois en 2004 dans le Lot-et-Garonne. Les individus acclimatés en France appartiennent à la variété nigrithorax, dont la coloration est à dominante brune. Ils sont issus de femelles fondatrices qui auraient pu avoir été introduites avec des poteries importées de Chine. L'insecte s'est depuis largement répandu dans une grande partie de la France.

Identification

La variété Vespa Velutina nigrithorax possède un thorax entièrement brun noir et des segments abdominaux bruns, bordés d'une fine bande jaune. Seul le 4ème segment de l'abdomen est presque entièrement jaune orangé. La tête est noire, la face jaune orangé, les pattes jaunes à l'extrémité.

Le frelon asiatique est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à être aussi foncée : les adultes sont brun noir et apparaissent, de loin, comme des taches sombres sur le nid.

Comportement

Vespa velutina est une espèce diurne qui, contrairement au Frelon d'Europe, interrompt toute activité à la tombée de la nuit. C'est un prédateur avéré, notamment des abeilles, il consomme aussi une grande variété d'autres insectes et d'araignées. Depuis l'été 2006, certains apiculteurs s'inquiètent de voir leurs ruches plus régulièrement et plus fortement attaquées par cette espèce que par le Frelon européen.

En France, tous les observateurs s'accordent sur le fait que le frelon asiatique Vespa Velutina n'est pas plus agressif que le frelon européen. Les rares personnes piquées l'ont été en tentant de détruire un nid ou en touchant une ouvrière par inadvertance. Il faut toutefois demeurer extrêmement prudent face aux nids, lorsque l'on s'approche à moins de 5 m, plus la colonie qu'il renferme est importante et plus on a de risque de subir l'attaque d'un essaim d'ouvrières.

Destruction de nid

La destruction des colonies reste la méthode la plus efficace pour diminuer les populations de frelon asiatique. Celle-ci doit se faire le plus tôt possible et jusque fin novembre. Le frelon asiatique étant diurne, les nids devront être détruits à la tombée de la nuit ou au lever du jour.

Source : INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel)
Plus d'informations sur le site http://inpn.mnhn.fr

Ce qu'il faut faire si vous constatez la présence de nids de frelons asiatiques :

Le nid est situé sur le domaine public
Dans ce cas, contactez la Mairie de Sarzeau (02 97 41 85 15) qui se mettra en relation avec les sapeurs-pompiers du Morbihan (Sdis 56). Il est nécessaire de communiquer l'emplacement exact du nid (adresse) et vos coordonnées en cas de besoin.

Le nid est situé sur le domaine privé
Dans ce cas, il faut faire appel à un professionnel en activité sur le Morbihan, référencé sur l'annuaire du site www.frelons-asiatiques.fr. Le professionnel pourra alors réaliser un devis, procéder à l'identification de l'espèce et intervenir.

Cycle de vie

Fin février, mars : sortie d'hibernation des femelles fondatrices. Elaboration d'un nid de la taille d'une clémentine par la reine.
Mai à octobre : éclosion de la première ponte, développement de la colonie et du nid.
Novembre à février : chute des feuilles et découverte des nids. Début d'hibernation des femelles fécondées.

Tribune d'expression

GROUPE « SARZEAU EN MOUVEMENT »

L'équipe municipale a fait le choix d'avancer le vote le budget 2015 en fin d'année 2014 afin d'être immédiatement opérationnelle pour mettre en œuvre la politique sur laquelle vous nous avez élus. Après une hausse d'impôts annoncée en 2014, il a été proposé une stabilité des taux d'imposition en 2015 et il en sera de même jusqu'à la fin du mandat, en dépit des fortes baisse des dotations de l'Etat que nous allons subir, puisque nos recettes s'érodent de plus de 6 % en 2015.

Le gouvernement a fait le choix de baisser drastiquement les dotations aux collectivités et de poursuivre la politique de péréquation entre les communes riches et celles qui le sont moins, ce qui pénalise fortement la commune de Sarzeau.

Néanmoins, par une gestion rigoureuse, nous pouvons contenir l'évolution des dépenses de fonctionnement et ainsi conserver des marges de manœuvres afin de réaliser un programme de travaux aux bénéfices de la population. Ainsi, Sarzeau fera partie des rares communes capables, par sa bonne gestion, de conserver des capacités d'investissement. Le programme 2015 est relativement conséquent puisqu'il prévoit la création d'une caserne des pompiers, la poursuite de la politique de logements et notamment en faveur du logement accessible à tous. Nous poursuivrons les améliorations de voiries, les mises en sécurité, les voies de circulations douces notamment.

La commune poursuivra ses efforts de saine gestion tout en mettant en œuvre les contraintes nouvelles que le gouvernement veut bien lui imposer comme par exemple les temps d'activités périscolaires dont le coût est conséquent pour notre commune. Il convient cependant de rappeler qu'en dépit de la hausse d'impôts constatée en 2014, les taux d'imposition à Sarzeau restent parmi les plus bas du département dans la strate des communes de notre taille.

Vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour mettre en œuvre le programme sur lequel elle a été élue, poursuivre les efforts de maitrise des dépenses de fonctionnement et développer un programme d'investissement ambitieux propre à doter notre commune des équipements à dont elle a besoin et de moderniser ses équipements publics. C'est forts de cette ambition que nous poursuivrons notre mission.

Nous profitons de l'occasion pour vous adresser à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2015.

Les membres du groupe « Sarzeau en Mouvement »

GROUPE « SARZEAU, UN AVENIR PARTAGÉ »

Les choix budgétaires pour l'année 2015.

Pour le gouvernement, la réduction des déficits est un objectif, et la relance de la croissance, de l'investissement et de l'emploi un impératif. L'état maintient sa politique de justice envers les plus modestes.

Sarzeau comme toutes les collectivités territoriales doit contribuer à un juste niveau à l'effort national qui se traduit par une baisse des dotations de l'Etat pour leur fonctionnement.

Un effort supplémentaire demandé par la commune.

En avril dernier, le maire nouvellement réélu a choisi d'augmenter les taux d'imposition des taxes locales pour 2014. Les citoyens ont donc fourni au budget communal un complément de 1,13 million d'euros. Cela représente 14 % du budget de fonctionnement qui s'élève à 8,28 millions.

Cette augmentation deviendra de fait un apport de base pour 2015 et les années suivantes.

Mais quels efforts du côté des élus de la majorité à Sarzeau ?

Nous constatons un budget de fonctionnement qui inscrit + 20 % de prévisions de dépenses et des comptes administratifs qui confirment des dépenses de fonctionnement en augmentation de près de 10 % sur 5 années.

Nous contestons des dépenses qui ne sont pas du ressort d'une commune, comme la prise en charge du personnel et de la part parentale pour les repas au collège privé.

Et dans le même temps, la majorité refuse de réduire de moitié la taxe d'aménagement pour les ménages qui peuvent construire sur la commune avec un prêt à taux zéro.

Nous ne trouvons aucune économie alors que des transferts de compétence ont été poursuivis : le Centre Nautique de Sarzeau, mission et personnel, délégué à la SAUR… la mission culture, puis le tourisme transférés vers la CCPR…

Pas d'économies, ni de cohérence non plus dans certains investissements : achat de bâtiment pour des salles associatives dans un parc d'activités à réhabiliter pour accueillir des entreprises, des investissements bien supérieurs au nécessaire pour réaménager – même en le faisant bien - la salle des fêtes de Brillac…

Chacun doit faire des efforts, mais pas moins les responsables élus que les citoyens !

Soyez assurés que nous continuerons à défendre l'avenir social, économique et humain du territoire.

NB :… Si c'est pour y réfléchir que le maire nous a transmis l'invitation de l'Evèque de Vannes pour le pèlerinage des élus à Sainte Anne d'Auray… « notre famille politique » l'en remercie !!!

Nous souhaitons, à toutes et tous, une année 2015 la plus heureuse possible.

Marie-Cécile Riédi, Daniel David, Annick Balédent, François Le Roy

Etat civil

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE...

Septembre

Le 4 septembre - MIONT Daniel, 50 Village du Duer, 80 ans
Le 13 septembre - PALLAIN Jacques, 37 rue Gambetta à Boulogne Billancour, 85 ans
Le 17 septembre - LAFAGE Jean-Claude, 60 Rue de Kerthomas, 76 ans
Le 19 septembre - ACARD née FERRAND Madeleine, 22 Rue du Capitaine Jacky Thomas, 91 ans
Le 23 septembre - CHAUMONT née BOUISSIERE Simone, 89 Rue Saint Maur,99 ans
Le 28 septembre - BLANCHO Roger, 11 Place Richemont, 75 ans
Le 30 septembre - LE QUILLIEC Roland, 5 Rue du Port Févis, Bénance, 83 ans

Octobre

Le 6 octobre - LE BRUN Maurice, 29 Rue du Vertin, Fournevay, 75 ans
Le 12 octobre - LE FLOHIC Jean, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 94 ans
Le 18 octobre - STEMMELEN née VIALE Josette, 25 Avenue Raymond Marcellin, Résidence Domaine des Deux Mers, 94 ans
Le 21 octobre - BERCHER née BOUCAUD Fernande, 94 Route de Anne de Bretagne, 90 ans
Le 25 octobre - RIO née LE BLOUCH Marie, Route de la Mer, Le Riellec, 75 ans
Le 28 octobre - BOIME née LEMAIRE Gisèle, 15 Rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 92 ans
Le 31 octobre - LE BLOUCH Joseph, 18 Rue Saint Vincent, Résidence Ker Hoedic, 69 ans

Novembre

Le 1er novembre - CHOPIN Daniel, 16 Rue de la Compagnie du Capitaine Jacky Thomas, 76 ans
Le 2 novembre - GOMARD Henri, 18 Impasse Victor Hugo, Kergorange, 72 ans
Le 9 novembre - HAUTEFEUILLE Claude, 25 Route de Kerlevenan, Kerhouët Saint Colombier, 83 ans
Le 10 novembre - LE GAIN née LARGOUËT Denise, 14 Rue de l'Océan, 87 ans
Le 11 novembre - ORIEUX Bernard, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 77 ans
Le 11 novembre - ROUPPERT Gérard, 23 Rue des Vénètes, 70 ans
Le 13 novembre - LE GAL Jacques, 29 Rue de la Corderie, 63 ans
Le 20 novembre - GOUPIL Henri, Bodérin, 93 ans
Le 20 novembre - HARROCHE Jean 13 rue er Lienn, Kermoisan
Le 25 novembre - LISSOT Jean-Pierre, 4 Route Bréhuidic, 76 ans
Le 30 novembre - LE LAN Michel, 35 Rue du Stang, Saint Colombier, 74 ans

Décembre

Le 2 décembre - LAYEC née LE THIEC Blanche, Allée du bois, 95 ans

NOCES D'OR

Le 6 septembre 2014, un peu plus de 50 ans après ils se sont à nouveau dit « oui ». Michel Le Lan et Michèle Dréan épouse Le Lan se sont mariés à Sarzeau le 29 août 1964. Michel a été chauffeur de poids lourds puis fossoyeur pendant 30 ans pour la commune de Sarzeau. Il a également été pompier volontaire pendant 20 ans. Michèle, quant à elle, a effectué des ménages pendant plusieurs années et a ensuite travaillé à l'école de Saint-Colombier. Ils ont 3 enfants et 8 petits-enfants et une arrière petite-fille.

Michel Le Lan nous a quittés le 30 novembre

BIENVENUE À...

Août

Le 26 août - LE GUILLERM Yohan, Le Duer

Septembre

Le 7 septembre - LE PAVEC Gwal, 21 rue de Brenudel
Le 16 septembre - LAFAGE Charlotte, 2 Rue Molière
Le 17 septembre - BLANCHO Brewen, Belle Croix
Le 19 septembre - LE TUTOUR Lola, 1 Village de Kertessier

Octobre

Le 3 octobre - MAINBERTE Lucas, 14 Rue Toul Lézic, Kerséal
Le 25 octobre - SEVES PIQUET Antoine, 2 Chemin Er Kistinid
Le 26 octobre - LAMBALLE Malika, Belle Croix

FÉLICITATIONS À...

Septembre

Le 6 septembre - LEBOUC Damien et TAQUET Morgane
Le 6 septembre - TAVERNIER Stéphane et BEEPUTH Premila
Le 6 septembre - MALDJI Hamza et MORTEROL Alice
Le 13 septembre - LE COLLOTER Gwenaël et LAURENT Caroline
Le 13 septembre - GOÜIN Antoine et MILLER JONES Alix
Le 19 septembre - HUREL Amaury et PACAULT Laurine
Le 27 septembre - LAVIALLE Gwenvaël et PERON Isabelle
Le 27 septembre - SOULIERS Serge et POIRIER Christine

Octobre

Le 4 octobre - LE GOFF Julien et BOVANI Erell
Le 11 octobre - HASCOËT Alexandre et BRISSOLARY Charlène

MEILLEURS VŒUX 2015

Traditionnellement, ce sont les enfants des écoles de Sarzeau qui, chaque année, nous livrent de magnifiques dessins pour illustrer la carte de Vœux de la commune. Cette année, le thème choisi était « Coquillages et crustacés ».

Un thème qui a permis de laisser libre cours à leur imagination, comme en témoignent les travaux des lauréats.

Bravo et merci à tous les élèves ainsi qu'à leurs enseignants pour leur participation et la qualité des dessins.

1er prix (ex aequo) :
Julie Lafay - Ecole Sainte-Anne - CM1

1er prix (ex aequo) :
Dessin collectif des enfants de l'espace petite enfance

2ème prix :
Lisa Thomas-Paty
Ecole de Saint-Colombier - CM1

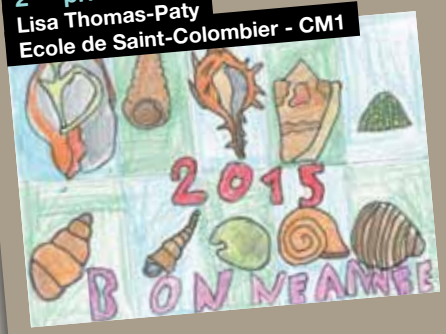

3ème prix :
Andrea Besnard
Ecole maternelle de Kerlohé

4ème prix :
Gaël Pessiot
Ecole de Brillac - CM2

5ème prix :
Noah Meurillon
Ecole Marie Le Franc - CM1

Invitation

David Lappartient,
Maire de Sarzeau,
et le Conseil municipal
ont le plaisir de convier
les Sarzeautins
à la cérémonie organisée
à l'occasion des vœux,
le mardi 6 janvier 2015
à 19 heures
à l'espace culturel l'Hermine
(rue du Père Coudrin)